TOURGEE BORDEAUX

Le facteur doit remettre un récépissé à [illegible]

Télégramme. 617

Indications de service.

Indications conventionnelles.

Exprès payé	XP	Accusé de réception	PC
Réponse payée	RP	Remettre en mains propres	MP
Télégramme collationné	TC	Télégramme à faire suivre	FS

Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure de dépôt.

Dans les télégrammes provenant de pays appartenant au régime extra-européen, le numéro d'ordre et les indications de dépôt peuvent être omis.

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850, art. 6.)

N° _____

Timbre à date.

Pour _____ *de* _____ *N°* _____ *Mots* _____ *Dépôt le* _____, *à* ____ *h.* ____ *m. du* ____

+ 48 NEVVYORK 502 8 V H CIAL

= CAALE INSURANCE COMPANY VVITHHOLD SETTLEMENT = KILMER

N° 701. anc. 324 tis. | Janvier 1903. — (Écr. bleu 183.)